

## AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, de la susdite Ville, qu'il y aura séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Warwick le 4 octobre 2021 à 19 heures 30 à la Salle du Canton située au 351, rue Saint-Louis à Warwick.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogations mineures suivantes :

#### 1. Demande de madame Audrey Giguère (2021/25) :

Demande de madame Audrey Giguère concernant l'immeuble situé au 20, rue du Verger, lot 4 906 185 et ayant pour objet si la demande est accordée, de permettre la construction d'une maison unifamiliale isolée :

- Comprenant un garage rattaché d'une superficie de 92 mètres carrés contrairement aux 75 mètres carrés prescrits à l'article 7.2.3;
- Avec une marge de 1,40 mètre de la ligne latérale droite contrairement aux 2 mètres prescrits à l'article 5.3.2 f);
- Avec une somme des marges latérales de 4,55 mètres contrairement aux 5 mètres prescrits à l'article 5.3.2 f).

Le tout contrairement aux articles ci-dessus mentionnés du Règlement de zonage numéro 270-2019.

#### 2. Demande pour Les immeubles CGF (2019) inc. (2021/26) :

Demande concernant Les immeubles CGF (2019) inc. représentés par *PPU Urbanistes-Conseils* concernant l'immeuble situé au 2, route Saint-Albert, lot 4 907 164 et ayant pour objet, si la demande est accordée, de permettre l'agrandissement de l'aire de stationnement sur une partie de la cour avant avec 0 mètre de bande gazonnée ou paysagée contrairement aux 3 mètres de largeur prescrits à l'article 9.1.1.1 c) du Règlement de zonage numéro 270-2019.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes soit à la séance du conseil du 4 octobre 2021 ou par une consultation écrite par courriel [directiongenerale@villedewarwick.quebec](mailto:directiongenerale@villedewarwick.quebec) ou sur le site Internet [www.villedewarwick.quebec](http://www.villedewarwick.quebec), et ce, avant le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dixième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt et un.

**Lise Lemieux, DMA**  
**Directrice générale**  
**et secrétaire-trésorière**